

LE DVAR TORAH DE LA SEMAINE

DEVARIM

PAR LE RAV IZHAK DAYAN, GRAND RABBIN DE
LA COMMUNAUTÉ ISRAËLITE DE GENÈVE

RÉSUMÉ DE DEVARIM

Les derniers chapitres des Nombres traitent d'abord de la loi sur les vœux et ordonnent des dispositions particulières pour les vœux prononcés pour une femme mariée.

Le texte continue par le récit de la victoire sur Madiane, qui avait, par ses filles, entraîné tant de jeunes à la perversion. Ce peuple méritait une punition et la main d'Israël s'appesantit lourdement sur lui. Les commandants d'armée signalent dans leurs rapports qu'aucun de leurs soldats ne manque à l'appel. En guise d'hommage, le peuple apporte tout le butin en or et pierres précieuses pour embellir la tente d'assignation.

A la suite d'une demande présentée par les tribus de Ruben et Gad, Moïse leur attribue, en raison des immenses troupeaux qui forment la richesse de ces deux tribus, les vastes plaines de Transjordanie, en les engageant toutefois à participer à la conquête du pays de Canaan aux côtés de leurs frères.

COURS DU MOIS

CHABBAT BETH YAACOV

Par M Eric Ackermann

Pendant Séouda

chlichit Cours sur la Paracha

HORAIRES DES OFFICES

Depuis le 1^{er} mai 2018

BETH YAACOV

Lundi et jeudi

7h15 Cha'hrit

Dimanche

8h00 Cha'hrit

MAISON JUIVE DUMAS

Jours de la semaine

7h00 Cha'hrit

19h30 Min'ha suivi d'Arvit

Dimanche

8h00 Cha'hrit

19h30 Min'ha suivi d'Arvit

HEKHAL HANESS

Jours de la semaine

7h00 Cha'hrit

19h30 Min'ha suivi d'Arvit

Dimanche

8h00 Cha'hrit

19h30 Min'ha suivi d'Arvit

Si vous désirez dédier un Dvar Torah à la mémoire d'une personne,
merci de contacter Mme Sellam auprès de notre secrétariat.

T. +41 22 317 89 07 · sellamc@comisra.ch